



**Agence fédérale  
pour la Sécurité  
de la Chaîne alimentaire**

Politique de contrôle  
Banque de données et  
traçabilité

CA - Botanique  
Food Safety Center  
Bd du Jardin botanique 55  
B-1000 Bruxelles  
Tel. 02 211 82 11  
Fax 02 211 86 30

info@afsca.be  
www.afsca.be

Aux abattoirs

Correspondant :	Jean-Marie Robijns			
Téléphone :	02/211.8602			
E-mail :	Jean-marie.Robijns@favv.be			
Votre lettre du	Vos références	Nos références	Annexes	Date
		PCCB/S6/JMR/297595		14/04/2009

Objet : Modification apportée au code-barre du passeport de bovins des bovins Belges.

Madame, Monsieur,

Afin d'afficher partout le même numéro sur le passeport de bovins, le chiffre de contrôle du numéro de marque auriculaire sera désormais également repris au niveau du code-barre.

Le chiffre de contrôle est le premier chiffre situé après le code pays. Il est imprimé en caractère plus petit sur le numéro de marque auriculaire du bovin et se situe dans le coin supérieur droit du passeport. De cette manière, le numéro de marque auriculaire est également reproduit dans le code-barre sous la forme du code pays et de 9 chiffres ( la norme Européenne est le code pays suivi de maximum 12 chiffres).

Cette méthode d'impression se présente uniquement sur les nouveaux passeports imprimés. La proportion de ceux-ci au niveau des abattoirs sera faible au début mais s'accroîtra progressivement.

Sanitel et Beltrace ont été adaptés en sorte que cette modification n'exige pas d'adaptations aux procédures actuelles tant pour l'application online que pour l'échange-xml.

Il s'est également avéré récemment que certains éléments de l'application propre aux centres de rassemblement de veaux, ne fonctionnent plus normalement car ils continuent à être mis en concordance avec l'ancienne forme de code-barre. Dans la mesure où nous ne pouvons pas exclure qu'il y ait également au niveau de certains abattoirs des applications propres qui soient mises en concordance de la même façon, des problèmes sont également susceptibles de se présenter à ce niveau et des adaptations s'avéreront nécessaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Herman Diricks, (sé)  
Directeur général